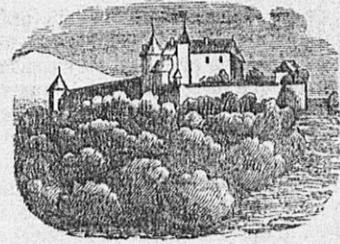




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour la Suisse: 1 an, Fr. 8 50
 » 6 mois, » 2 —
 Pour l'Étranger le port en sus,
 payable d'avance
 Prix du numéro: 10 cent.
 On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames:
 Annonces: Pour 1^e ligne, 10 cent., pour la Suisse, 15 cent.,
 la ligne ou son espace.
 Réclames: 50 cent. la ligne.
 Lettres et argent francs d
 port.

BULLE, le 4 mai 1888.

Choses fribourgeoises.

Les nouvelles de la semaine sont l'entrée en session de nos députés et l'approche des hannetons. De ces deux sortes d'insectes, il est difficile de dire quelle est la plus nuisible au pays. Nous tiendrons volontiers que ce sont les députés, leurs apparitions étant plus fréquentes.

Tout esprit d'opposition à part, il est certain qu'on ne peut voir nulle part au monde une assemblée plus insignifiante et plus inutile que notre Grand Conseil.

Tout est réglé à l'avance dans les conciliabules de la majorité, et la séance officielle n'a d'autre importance que de donner le spectacle des soixante députés tépélets se levant à l'unanimité pour ratifier publiquement les décisions déjà prises en secret. Il faut voir surgir comme un ressort ce bataillon sacré pour comprendre jusqu'où peuvent être poussées la platitude et la servilité. Quiconque veut étudier le système du vote à plat ventre trouvera là son idéal.

L'abaissement de nos députés n'a d'égale que leur stérilité. Lorsque, après quelques semaines de session, on se demande quel est le résultat, on trouve votée aux trois quarts quelque loi sur les taupes ou sur les maréchaux-ferrants, deux ou trois millions jetés dans quelque affaire douteuse, des bills d'indemnité et des remerciements au Conseil d'Etat, car nos députés, en donnant à pleines mains l'argent du peuple au gouvernement, croient devoir encore remercier celui-ci de ce qu'il veut bien l'employer; le reste du temps s'est passé en binocles et en ribottes au Cercle catholique.

En somme, résultat nul ou pire encore, et quelques milliers de francs de frais pour l'Etat.

Il faut reconnaître que si le Grand Conseil est bien le représentant fidèle du peuple fribourgeois, ce peuple a encore un long chemin à faire avant de devenir digne d'être libre et de se gouverner lui-même.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 3

LE CHASSEUR D'ISARDS

PAR ÉDOUARD DIDIER

Après la bénédiction nuptiale, qui avait été donnée dans la chapelle des Eaux-Chaudes, on prit un peu à la hâte une collation: ce fut le repas de noces. Dame! il ne s'agissait pas de flâner, les journées sont courtes en décembre! Yves n'avait que des amis parmi nous autres. Aussi, toute la jeunesse du pays voulait-elle lui faire la conduite. Bras dessus, bras dessous et violons en tête, s'il vous plaît, on alla de compagnie jusqu'à l'auberge où vous avez laissé vos chevaux. Ce fut là qu'on but le coup de l'étrier.

On se sépara enfin. Nous autres demeurâmes à l'auberge pour prolonger la fête, pendant que le chasseur se remettait en route avec la maman Clet et Mercédès. Yves était un garçon prudent et avisé; il voulait donner le bras à sa mère, de crainte d'accident dans la montagne. En effet, monsieur, le sentier que vous avez suivi avait entièrement disparu sous la neige. Il n'y avait plus de chemin tracé, et il fallait

Ajoutons que la députation de la Gruyère n'est pas le moins bel ornement de l'illustre assemblée. Il faut voir, alignés contre le mur, les fiers représentants de la montagne! Il ne manque à la collection, pour être à peindre, que la figure patibulaire du Grand Joseph. Espérons que cela viendra.

Nouvelles suisses.

Monnaie italienne. — La Société des commerçants de Zurich a décidé d'adresser une lettre au Conseil fédéral pour prier cette haute autorité de prendre des mesures contre l'envahissement croissant des pièces d'argent italiennes.

Simplon. — Le conseil communal de Milan sera très prochainement nanti d'une demande de subvention de 1,500,000 fr. en vue de contribuer à l'exécution du percement du Simplon. Cette subvention serait subordonnée à la construction de la ligne Arona-Ornavasso.

Une Exposition nationale suisse des engins destinés à combattre l'incendie aura lieu à Lausanne, sur l'esplanade de Derrière-Bourg, du 25 au 31 juillet 1888. L'entreprise est placée sous le patronage du comité central de la Société fédérale des sapeurs-pompier.

Tir fédéral. — Ainsi que Frauenfeld, la ville de Lucerne a décidé de faire des démarches pour obtenir le prochain tir fédéral. Des actions pour une somme importante ont déjà été souscrites.

Militaire. — Le rapport sur les manœuvres des VI^e et VII^e divisions constate avec satisfaction le résultat favorable de ce rassemblement de troupes. L'état sanitaire des hommes a toujours été excellent et leur conduite digne d'éloges, bien que la tenue fût assez différente dans l'une et l'autre division; ainsi les soldats d'infanterie de la VII^e se sont montrés plus tranquilles que ceux de la VI^e et ont en général exécuté les commandements avec une plus grande précision. Dans les armes spéciales des progrès de plus en plus considérables ont été remarqués.

tout le flair du chasseur d'isards et la connaissance de la montagne pour ne pas s'égarer dans quelque fondrière. Yves voulait donc que sa mère marchât appuyée sur son bras droit, pendant que sa femme était suspendue à son bras gauche. Mais la vieille n'y voulut jamais consentir.

— Allez devant, les amoureux, dit-elle. Un jour de noces, on a toujours quelque chose à se conter. Je marcherai bien derrière vous, appuyée sur mon bâton.

Le chasseur d'isards eut la faiblesse de céder. Toutefois, à chaque instant, il regardait derrière lui, afin de s'assurer que la mère était dans le bon chemin. Mais cette surveillance dont elle était l'objet irritait la vieille; d'ailleurs, elle suivait pas à pas. Yves s'en préoccupa moins. Sa petite Mercédès était si jolie et son frais minois sortait si éveillé des plis de sa longue mante noire!

On causait tout bas, on escomptait l'avenir, on bâtitait, comme on dit, ses petits châteaux en Espagne. Yves aurait un fils, il serait chasseur comme son père. Yves lui apprendrait à poursuivre l'isard sur les hautes cimes.

— Non, disait Mercédès, il ne sera pas chasseur, il y a trop de danger à courir.

— Si.

— Non.

— Si, si, si.

— Non, non, non!

La discussion s'échauffait comme vous voyez. — Mais, dit Yves à sa petite femme, avant de savoir ce que nous en ferons, attendons au moins que l'enfant soit venu. Le rire argentin de Mercédès répondit à cette sage réflexion de son mari. Mais le rire n'eut pas d'écho chez le chas-

C. A. S. — Dimanche a eu lieu à Olten une fête très modeste, mais qui mérite une mention. Le Club alpin suisse a été fondé à Olten le 19 avril 1863. Or, des trente-cinq membres fondateurs, onze seulement sont vivants, huit se rencontraient dans la petite ville soleuroise pour fêter le 25^e anniversaire de la fondation du Club. Les trois autres étaient empêchés. Le plus âgé des huit membres présents était M. le professeur Ulrich, de Zurich, qui compte 87 ans. Les autres le suivent d'assez près. Plusieurs sections du Club, ainsi que le comité central, ont adressé des télégrammes à ces vétérans qui ont célébré leur fête avec un entrain juvénile.

Police. — La Gazette de la Croix dit que le gouvernement prussien, d'accord avec le gouvernement du grand-duché de Bade, va organiser un service spécial de police secrète tout le long de la frontière suisse.

Tannerie. — Une nombreuse assemblée des tanneurs suisses, réunie à Zurich, a décidé d'insister auprès du Conseil fédéral pour qu'il soit donné suite au postulat des Chambres fédérales concernant les droits d'entrée sur les cuirs fabriqués.

Droits civils. — Le projet de loi sur les rapports de droit civil des citoyens suisses établis et en séjour, qui reste en panne depuis tant d'années et qui ne figurait plus que pour mémoire depuis bien des sessions dans la liste des tractanda des Chambres, est sur le point d'aboutir.

On est arrivé à une entente sur tous les points, la commission a terminé ses travaux. On s'est efforcé d'étendre le principe territorial et d'appliquer au plus grand nombre possible de cas le droit de domicile. Pour le régime matrimonial, on a adopté le système en vigueur dans le canton de Thurgovie, c'est-à-dire que le droit de domicile sera appliqué en laissant aux nouveaux arrivés un délai pour déclarer s'ils veulent continuer à vivre sous le régime matrimoniale de leur canton d'origine.

Droits d'entrée sur les vins. — Les vins naturels continueront d'être taxés à l'entrée à 3 fr. 50 cent., conformément au traité de commerce avec la France. Mais les vins artificiels payeront 6 fr. en tonneaux, et 20 fr. en bouteilles ou cruchons. Le Conseil fédéral a décidé que, sous la dénomination de vin naturel,

seur. Il venait d'entendre comme un lointain éclat de tonnerre et jetait autour de lui un regard inquiet. Le bruit augmentait et venait formidable.

— L'avalanche! s'écria le chasseur en saisissant sa femme dans ses bras et en la couchant avec lui dans la neige. Mère, l'avalanche! ajouta-t-il en relevant la tête.

Mais ces chutes de neige, monsieur, sont foudroyantes. Malgré le bruit terrible qu'elles font en descendant de la montagne, elles sont sur vous presque avant que vous les ayez entendues. Yves n'avait pas achevé sa phrase que l'avalanche passait, écrasant tout ce qu'elle n'emportait pas.

Yves et Mercédès n'avaient presque rien senti; l'avalanche les avait simplement rasés, mais de si près que le tourbillon qui l'enveloppait avait couvert les deux jeunes gens d'une épaisse couche de neige. Ils se secouèrent et se dressèrent sur leurs pieds. Tous deux étaient sains et saufs.

La première pensée d'Yves fut pour sa mère; il la chercha des yeux: la pauvre vieille avait disparu.

À l'auberge où nous étions encore, sur la route des Eaux-Chaudes, nous vîmes bientôt arriver le chasseur dans un état à faire pitié.

— Compagnons, nous cria-t-il, en nous racontant son désastre, venez à mon secours, l'avalanche a emporté ma mère.

Vous pensez bien que nous le suivîmes avec l'empressement de montagnards toujours sous la menace d'un semblable malheur. À vrai dire, nous n'avions pas grand espoir de succès. L'avalanche ne rend qu'au printemps ce qu'elle a emporté l'hiver. La pauvre mère gisait sans doute au fond de quelque vallon sous une centaine de mètres de neige. En effet, nous ne pûmes que prodiguer à Yves de vaines consolations.

Hernies.

Attestation.

Je suis très satisfait du résultat. Grâce à votre bandage ex-algré mes travaux durs, la hernie s'est jamais extravasée. Par votre par écrit et les remèdes innovés, j'ai été parfaitement guéri d'un tumeur (hernie inguinale) dont je souffrais depuis 20 ans de sorte qu'il ne me restait plus de bandage. Que tous les herniés s'adressent à vous et demandent gracieusement vous l'offrez, la brochure traitant les hernies. Avec confiance. S. Pas de remèdes secrets. S'adresser à l'établissement pour la guérison des hernies. [108]

Magasins BARBEY-ROCHAT

meunier, la Croix-Blanche, à Bulle: moitiés, seigles et avoines, maïs concassé et moulu. et sons diverses qualités. [653]

CACAO SOLUBLE

Wichard

ELLENTÉ QUALITÉ. PRÉPARATION INSTANTANÉE.

AVIS

Je s'offre à faire toute sorte de travaux à des prix très modérés.

Leon Balmat, terrassier, à Bulle.

MOURA, à Bulle:

Poudre d'œufs, t'avançantement les œufs, pain et Poudre de blanc manger, recommandé aux charcutiers conservation des viandes, betrique. — Lessive Phénix. — Cigarettes. — Tabacs fins. — Rhums et cognacs vieux. — Asti doux et mousseux. [720]

orné et Villeneuve à 1 fr. le litre.

mande à acheter

DES DE GENTIANE. S'adresser à Lucien quoriste, à Bulle. [212]

es de semences.

e qualité. — Prix réduits.

S FOURRAGÈRES

1 fr. 50 le sac (150 litres). [137]

POUR LA VOLAILLE

à Bulle. [219]

De suite, un logement.

— S'adresser au bureau du journal. [219]

Au centre de la ville de Bulle,

deux grands locaux, r de magasins ou de bureaux, trer de suite et l'autre pour le vin. [405]

bonne cuisinière

acer de suite. — S'adresser au journal. [232]

mande une sommelière

sachant aussi travailler au bureau du journal. [233]

offre à vendre:

1000 pieds de carrons, déjà is l'année passée. À Pierre Ecoffey, derrière la [242]

vrognerie.

s certifient la guérison de m-par le traitement par corres-remèdes inoffensifs de l'Etat-ur la guérison de l'vrognerie de: N. de Moos, Hirzel; A. Vol-F. Domini Walther, Courcha-nenbühl, Weid p. Schönenwerd; Röttenbach (Berne); Mme Simst., Ringingen; F. Schneeberger, Furrer, Wasen (cant. de Berne). Traitement soigné avec consentement du malade. Moitié des frais guérison. Attestations, prospectaire gratis. Adresser: A l'Eta-r la guérison de l'vrognerie, à [36]

Imprimerie Emile Lenz.

LA GRUYÈRE

il s'agit exclusivement du vin provenant de la fermentation du jus de la vigne, sans aucune adjonction, et que, par vin artificiel, on entendait tous les autres liquides qualifiés de vins, tels que vins de raisin sec, vins gallisés, pétiolisés, de marc, etc., et les coupages faits avec ces vins et du vin naturel.

Zurich. — Le Grand Conseil, discutant un projet de loi sur l'enseignement primaire, a voté une disposition d'après laquelle le matériel scolaire doit être fourni gratuitement par l'Etat dans les écoles primaires. L'obligation de fréquenter l'école a été étendue à une durée de huit ans, au lieu de six ans. Les enfants seront donc émancipés de l'école à l'âge de 14 ans, et non plus à l'âge de 12 ans. Le nombre maximum des élèves par classe est limité à 80.

— Trois jeunes garçons, âgés de quatorze ans tout au plus, et que la passion des timbres-poste avait poussés à dérober dans divers magasins de Zurich 3168 de ces précieux petits carrés de papier, ont été condamnés par le tribunal de police à quatre jours de prison.

— La foire aux cuirs a été passablement fréquentée. Il y a été amené 92,281 kilogrammes de marchandises. Les prix se maintiennent à la hauteur qu'ils ont atteinte ces derniers jours.

Berne. — Un attentat horrible a été commis aux environs de Berne. Trois petites filles avaient été envoyées à Muri par leurs parents habitant rue de la Justice. Chemin faisant, elles rencontrèrent un individu bien mis qui leur promit une récompense si l'une d'elles voulait venir avec lui à une ferme qu'il indiqua. L'aînée, une fillette de 14 ans, le suivit sans défiance. A cinq minutes de là, dans un petit bois près de Muri, le misérable abusa de l'enfant dans des circonstances qu'il est inutile de rapporter ici, mais qui ont produit une grande émotion en ville. On croit être sur les traces du criminel.

— Le conseil général de Berne a institué, l'an dernier, une commission chargée d'examiner la question de la création d'un bureau de travail. Aujourd'hui, la commission est prête à rapporter et elle propose non pas un simple bureau de renseignement, mais bien l'organisation complète d'un office de travail (Arbeitsamt). Cet office centraliserait les renseignements, s'occuperait de placer les ouvriers sans travail et se mettrait en communication avec d'autres institutions analogues en vue d'équilibrer autant que possible l'offre et la demande.

— Le trompette qui avait, au moyen d'une fausse signature, escroqué 50 fr. à un de ses camarades, à la caserne de Berne, a été condamné à 15 mois de détention et à 5 ans de privation de ses droits civils.

— On écrit de Lanterbrunnen qu'une avalanche colossale s'est détachée lundi passé des flancs de la Jungfrau et s'est précipitée à grand fracas dans la vallée. Les débris ont ravagé plusieurs champs et causé une perte sensible à nombre de propriétaires.

Lucerne. — La police de Lucerne a arrêté un individu nommé Hartung qui fabriquait de la fausse monnaie. Ce Hartung avait l'extérieur d'un parfait gentleman. Il logeait en garni et on a trouvé dans sa chambre, outre les coins et les ustensiles nécessaires à sa lucrative profession, un certain nombre de pièces de cinq francs fort bien imitées.

— La Société des carabiniers de la ville de Lucerne a fait parvenir au comité central sa demande d'inscription pour le tir fédéral de 1890.

— L'empereur et l'impératrice du Brésil, avec

On se sépara en se donnant rendez-vous pour le lendemain où une messe des morts devait être dite à la chapelle des Eaux-Chaudes, pour la mère Olet.

Le lendemain donc, nous sortions de l'église en devisant sur ce triste événement, écoutant les récits des vieux qui racontaient les drames de la montagne, quand le tambour de la ville vint battre un ban pour avertir les jeunes gens de la classe de se trouver le samedi suivant au chef-lieu de canton, afin de procéder au tirage au sort des numéros de la conscription.

— Les jeunes gens de la classe, tu en es, toi, Yves, dit l'un de nous.

— Que m'importe ! répondit le chasseur avec insouciance, puisque je suis exempt de droit comme fils aîné de femme veuve.

— Tu ne l'es plus, ta mère est morte.

Quoiqu'il eût fait semblant de ne pas entendre, Yves devint affreusement pâle et me prenant par le bras, il m'emmena loin du groupe. Quand nous fûmes à quelques centaines de pas, Yves s'arrêta et me tournant brusquement en face de lui, il me dit :

— Crois-tu que ce soit vrai ? Julien, ce que prétend le gars à la Toupe. Crois-tu que les gens de la vallée aient le droit de faire de moi un soldat maintenant que ma mère est morte ?

Au fond je pensais comme le gars, mais je n'eus pas le courage de l'avouer à Yves, je lui conseillai seulement de s'adresser à M. le juge de paix du canton : c'était un homme juste, très savant ; il donnait de bons conseils à tous ceux d'entre nous qui allaient le consulter. (A suivre.)

grande suite, sont arrivés le 4 mai à Lucerne et feront un long séjour à l'hôtel National.

— Un garçon d'une douzaine d'années, qui jouait avec un fusil chargé, a blessé très grièvement sa jeune sœur âgée de cinq ans, l'arme s'étant déchargée tout d'un coup. La pauvre petite fille est dans un si cruel état qu'on désespère de la sauver.

Schwytz. — Le renouvellement intégral du Grand Conseil schwytois a eu lieu dimanche. Presque tous les députés sortants ont été confirmés.

A Einsiedeln, M. Eberle (libéral) l'a emporté par 737 voix contre M. Benziger (conservateur), neveu du conseiller national du même nom, qui n'a obtenu que 188 voix.

Obwald. — A la landsgemeinde, le gouvernement a déclaré qu'on ne lèvera pas cette année d'impôt cantonal. On le doit au bénéfice de la Banque cantonale, à la répartition fédérale de l'impôt sur l'alcool, à une stricte économie dans l'administration et surtout au régime honnête et conservateur auquel cet heureux demi-canton a donné sa confiance.

Soleure. — On annonce la mort, à Granges, de M. Schild-Rust, ancien conseiller national, qui, ayant débuté dans la vie pratique en qualité d'instituteur primaire, n'avait pas tardé, grâce à son travail et à son énergie, à s'acquérir une place des plus en vue dans les cercles industriels de son canton. Il est mort à l'âge de 58 ans.

Bâle. — Un homme et une femme se sont jetés ensemble dans le Rhin, du haut du vieux pont de Bâle. Ils se tenaient embrassés, et, voyant qu'ils allaient disparaître dans les flots, ils appelèrent au secours. La femme fut engloutie la première, son compagnon tenta de lutter contre le courant, mais il succomba bientôt et se noya à son tour. Les cadavres de ces malheureux n'ont pas encore été retrouvés.

Tessin. — Le Grand Conseil a ratifié, pour ce qui le concerne, la convention avec le Saint-Siège concernant le rattachement du Tessin au diocèse de Bâle.

— On a trouvé, vendredi dernier, non loin d'Airolo, étendu au bord de la voie ferrée, le serre-freins Zelmini, lequel avait d'affreuses blessures à la tête et ne donnait plus signe de vie. On l'a transporté à Airolo, où il a repris connaissance, mais on n'a pas encore pu savoir si le malheureux a été victime d'un accident ou d'une agression.

— Deux ouvriers qui travaillaient au chemin de fer à crémaillère établi aux fortifications du Gothard, ont été grièvement blessés par la chute d'une grosse poutre.

— On se souvient du jeune homme qui a passé 103 heures sous une avalanche près de Giornico. Il se porte relativement bien ; mais on a dû lui faire dernièrement l'amputation de quatre doigts de pied.

Vaud. — Un individu nommé Rudin, Jacques, d'origine bâloise, arrêté pour vol, devait être conduit au commandant de police de Liestal, mercredi matin, par le second train venant de Lausanne. Au départ de Chavornay, notre compagnon a sauté hors du train et court encore.

— Des mauvais gueux ont trouvé à propos de brûler un tas de fagots situé à proximité de Giez ; ils ont également volé une paire de souliers appartenant à un domestique de ce village. Pendant la même nuit, ils ont imbibé de pétrole une porte d'écurie et y auraient certainement mis le feu s'ils n'avaient pas été dérangés dans leur besogne par un voisin qui les a entendus et les a fait filer en ouvrant sa fenêtre.

Neuchâtel. — Le nouveau tarif des péages est entré en vigueur. Le Locle était, dès la veille, envahi par le bétail français que les bouchers des Montagnes faisaient entrer pour bénéficier encore de l'ancien tarif : 5 francs au lieu de 25 francs par tête, cela vaut bien la peine. A Neuchâtel, beaucoup de marchandises étaient aussi transportées par les camionneurs. Les bouchers des Montagnes n'auront pas été les seuls à prendre leurs précautions.

— Il y a longtemps que le niveau du lac de Neuchâtel n'a été si haut. Depuis le commencement de mars il a monté d'environ un mètre cinquante centimètres. Les débarcadères des bateaux à vapeur sont à fleur d'eau, et certains jardins établis sur les grèves exondées par la correction des eaux du Jura sont submergés.

Genève. — A la suite de plusieurs plaintes, un mandat d'arrêt a été lancé contre M. L., directeur de l'agence financière et de l'imprimerie du *Journal financier suisse*. L'agence de M. L. avait surtout, nous dit-on, pour champ d'activité la vente d'obligations à lots aux gens peu aisés qui se libéraient par versements hebdomadaires ou mensuels, le titre devait être livré à fin de paiement. Il paraît que M. L. n'a pas satisfait à ses obligations et que ses dupes sont nombreuses. L. a pris le large lundi dernier.

— Ces jours derniers, des individus inconnus jetaient des pierres sur les rails, au passage des trains de France, près de St-Jean. Une surveillance ayant été aussitôt établie, les agents de police réussirent à mettre, mardi soir, la main sur deux jeunes Savoyens, âgés de 13 à 14 ans, au moment où ils se livraient à leur jeu dangereux. Ces vauriens ont été conduits au violon, où ils ont passé la nuit ; ils ont été relâchés mercredi matin. Les parents payeront la contravention.

Nouvelles étrangères.

France. — Les opportunistes viennent de remporter une grande victoire par l'élection de M. Charles Ferry, comme sénateur des Vosges ; il a obtenu au premier tour 526 suffrages contre 313 et 112 obtenus par les candidats des monarchistes et des boulangistes.

Lorsque le résultat a été connu, il a été salué par les cris de : « Vive la république ! Vive Jules Ferry ! »

Angleterre. — Deux fermiers, condamnés à mort pour avoir assassiné un fermier de Lethow, comté de Kerry (Irlande), ont été pendus dans la prison de Tralée.

L'agitation continue et se traduit par une série de faits déplorables.

— Une collision a eu lieu dimanche matin près de l'île de Wight, entre le vapeur *Moto* de Newcastle, venant de Bilbao, et le vaisseau à voile *Smyrna* d'Aberdeen, allant à Sydney. Le *Smyrna* a coulé bas très vite ; 13 personnes, y compris le capitaine, ont été noyées ; 15 autres ont été sauvées par les canots du *Moto*.

Allemagne. — L'empereur d'Allemagne a offert à M. de Bismarck le titre de duc et celui de prince à ses fils. Le chancelier a refusé en alléguant que sa position financière ne lui permettait pas d'accepter.

— D'après les journaux de Munich, les suicides sont extrêmement nombreux dans l'armée bavaroise. Le nombre des soldats qui ont mis fin à leurs jours s'est élevé au nombre de dix dans le seul mois de février.

Monténégro. — Les districts monténégrins de Piva, Jesera, Drobyjazi, Wasojewici ont été particulièrement éprouvés par la famine de l'hiver dernier. Ils ont perdu presque tout leur bétail. A certains moments, les moutons y mouraient d'inanition par centaines.

Amérique. — Le sénateur Alison (Iowa) vient de saisir le Sénat d'un projet de loi tendant à la création d'un tribunal d'arbitrage international et permanent pour assurer le maintien d'une paix perpétuelle entre les Etats-Unis, l'Angleterre et la France. Le président des Etats-Unis serait autorisé à ouvrir à ce sujet des négociations avec les cabinets de Paris et de Londres.

— La Chambre législative de l'Etat de New-York a décidé, par 87 voix contre 8, que les exécutions de condamnés à mort se feraient au moyen de l'électricité, au lieu de la pendaison. Le Sénat est disposé à sanctionner ce projet.

Chine. — Le *Chinese Times* donne les renseignements suivants sur le mouvement de la population en Chine. En 1760, elle s'élevait à 275 millions ; elle s'était donc accrue de 2 millions d'âmes par an pendant cette période de paix.

En 1821, elle est de 355 millions, soit une augmentation annuelle de 3 millions depuis 1796. De grandes famines entrayent cette progression ; toutefois, en 1849, on estime la population du Céleste-Empire à 412 millions d'habitants. De ce moment, la famine, les insurrections de Taïpings et des musulmans, sont cause d'une grande diminution, et, malgré le calme des dernières années, en 1887, la population n'est plus que de 380 millions d'habitants.

CANTON DE FRIBOURG

Le Grand Conseil siège depuis mardi ; comme d'habitude, les premières séances sont consacrées à ne pas faire grand-chose. Au nombre des tractanda figure un projet de loi sur l'assurance du bétail étendant le nombre des accidents donnant droit à indemnité. On nous dit que ce projet a été un peu bâclé à la hâte au dernier moment ; il faudra voir ce qu'il contient avant de se prononcer. Signalons encore diverses propositions de subsides pour construction du pont de Lessoc et du Pont-qui-branle sur la Sarine. Ces subsides ont été votés sans opposition et les comptes généraux de l'Etat pour 1887 approuvés.

Le Comité libéral a présenté un recours deman-

dant la suppression a été renvoyé au C La session sera prochaine à cause lieu dans le canton

On se rappelle Conseil national, Bourgknecht de M. Bourgknecht, la charitable feuille porté plainte. Le a rendu, vendredi plètement M. Bou 50 fr. d'amende e

La justice a d'un jeune hom forte contusion bord de la Sarine ce moment.

Un Fribourgeois N. Mark, de la p de la compagnie baine, de Paris, armes de la comp breux services éclatent si fréq Le commandant gouvernement fi pour sa belle con Pacha en 1882 ; poste et avait pr pendant l'incend

Société de M. le professeur tait dans la tête fesseur Edouard une communica environs. Mais duction en fais prochaine.

M. Humbert vrai — pour le chain. Le cadre, ce sera « le ch

M. Humbert l'a fait avec be seur est resté classe des beau teurs à Vaulruz Colombettes, a cellul: de novi surément, n'au imagination, y avec un vérita parlé de cette alpestre, la vie peaux qui pais forêts ; il en ai duites le soir aime les aspect la couronne de à l'horizon ; il les villageois vant l'auberge

Puis il y a dentale.

Le colonel puleuse, et Ra avec amour :

J

P

R

E

J

P

B

Plus de Par le Brov le flacon. — toutes en chev Aimé MAI maison de MM

On den des RACH Prix : 3 fr. 5 Despond, li

LA GRUYÈRE

dant la suppression des conseils généraux. Ce recours a été renvoyé au Conseil d'Etat.

La session sera interrompue durant la semaine prochaine à cause des différentes foires qui auront lieu dans le canton.

On se rappelle que, lors des dernières élections au Conseil national, la *Liberté* avait accusé M. l'avocat Bourgknecht de violation du secret professionnel. M. Bourgknecht, n'ayant pu obtenir du rédacteur de la charitable feuille une rectification convenable, a porté plainte. Le tribunal correctionnel de la Sarine a rendu, vendredi passé, son arrêt qui justifie complètement M. Bourgknecht et condamne la *Liberté* à 50 fr. d'amende et à tous les frais.

La justice a relevé à la Pisciculture le cadavre d'un jeune homme assez bien habillé et ayant une forte contusion à la tête. Le corps se trouvait au bord de la Sarine dont les eaux sont très élevées en ce moment.

Un Fribourgeois, établi à Alexandrie (Egypte), M. N. Mark, de la police égyptienne, vient de recevoir de la compagnie d'assurance contre l'incendie l'*Urbaine*, de Paris, une magnifique médaille en or, aux armes de la compagnie, en remerciements des nombreux services qu'il a rendus lors des incendies qui éclatent si fréquemment dans la ville d'Alexandrie. Le commandant Mark avait déjà reçu en 1883 du gouvernement français une médaille de sauvetage pour sa belle conduite pendant la rébellion d'Arab-Pacha en 1882; M. Mark était resté fidèlement à son poste et avait protégé efficacement plusieurs familles pendant l'incendie de la ville.

GRUYÈRE

Société des arts, Genève. — Conférence de M. le professeur Humbert. — « La Gruyère me trotte dans la tête depuis longtemps, » a dit M. le professeur Edouard Humbert en commençant, le 20 avril, une communication sur le *château de Gruyères et ses environs*. Mais M. Humbert s'est borné à une introduction en faisant désirer beaucoup une suite très prochaine.

M. Humbert a préparé un cadre — brillant, il est vrai — pour le tableau qu'il promet pour l'hiver prochain. Le cadre, ce sont « les Colombettes », le tableau, ce sera « le château de Gruyères ».

M. Humbert a d'abord raconté son voyage, et il l'a fait avec beaucoup d'humour : le spirituel professeur est resté l'attachant narrateur si apprécié à la classe des beaux-arts. Il a d'abord conduit ses auditeurs à Vaulruz, puis de là aux Colombettes. Oh! les Colombettes, avec la chambre sous la forme d'une cellule de novice en punition. Xavier de Maystre, assurément, n'aurait pu, malgré toute sa verve et son imagination, y accomplir son fameux voyage! C'est avec un véritable enthousiasme que M. Humbert a parlé de cette belle Gruyère : il en aime le genre alpestre, la vie, les vachers, les armaillis, les troupeaux qui paissent à la lisière ou au plus profond des forêts; il en aime les chèvres qui clochetent, reconduites le soir au logis par une petite blonde! Il en aime les aspects tantôt riants, tantôt mélancoliques, la couronne de montagnes, les pointes qui émergent à l'horizon; il en aime, avec la voix de l'*Angelus*, les villageois sérieux rassemblés avant la messe devant l'auberge du lieu.

Puis il y a le Moléson, ce Righi de la Suisse occidentale.

Le colonel Perrier l'a décrit avec une fidélité scrupuleuse, et Rambert, dans ses *Gruyériennes*, le chante avec amour :

Je voudrais être bouvillon
Pour brouter l'herbe aromatique :
Roses des monts sans aiguillon
Et trèfle d'or et véronique.
Je voudrais être bouvillon
Pour brouter l'herbe aromatique,
Bouvillon, tzevrette ou modzon,
A Moléson,
A Moléson.

Je voudrais être bouvillon
Pour ruminer libre et tranquille,
Loin du labeur, loin du sillon,
Entre la fraise et la myrtille. . .
Je voudrais être bouvillon
Pour ruminer libre et tranquille,
Bouvillon, tzevrette ou modzon,
A Moléson,
A Moléson.

Je voudrais être bouvillon
Pour gambader par la prairie,
Et passer comme un tourbillon
Sur les tapis d'herbe fleurie. . .
Je voudrais être bouvillon
Pour gambader par la prairie
Bouvillon, tzevrette ou modzon
A Moléson,
A Moléson.

M. Humbert aime aussi les armaillis. Les armaillis, par leur œuvre modeste, sont devenus une source vivante de richesses pour d'autres et pour eux-mêmes. Le dimanche, aux Colombettes, le spectacle est magnifique; ils se réunissent pour danser et chanter. La danse est accompagnée de la musique d'une épinette et d'une sorte de zither. La danse est remarquable par son calme cadencé, le sérieux et le quasi solennel qui y président. Quant au chant, c'est celui des armaillis, qui attendrit profondément ceux qui l'entendent aux Colombettes.

Écoutez encore Rambert dans sa jolie composition *Mariette* :

Sautez, garçons, sautez, fillettes,
Chevreaux, chevrettes!
A l'armailli des Colombettes
Mariette a donné sa main.
Sautez, garçons, sautez, fillettes,
Chevreaux, chevrettes!
On passera contrat demain.

Mariette, la gracieuse,
Laisait lécher sa main
A sa chevrette inouïeuse.
Colas passait par le chemin.

— Je voudrais être la Brunette
Pour caresser ta blanche main.
— Nul, excepté folle chevrette.
Ne touchera ma blanche main.

Mais la Brunette impatiente,
Au blanc jupon, au blanc mouchoir,
De la bergère souriante,
Semblait coller son museau noir.

— Je voudrais être la Brunette
Pour chiffonner ton blanc mouchoir.
— Nul, excepté folle chevrette,
Ne touchera mon blanc mouchoir.

Le berger s'assit devant elle,
Et, sans parler, ils se parlaient.
Elle était jeune, elle était belle.
Pour la fortune, ils se valaient.

— Je voudrais être la Brunette,
Ou la chevrette, ou ton mari.
— Tu ne peux être la chevrette. . .
Si tu le veux, sois le mari.

Ainsi parlant, la Mariette,
Aux regards n'osant s'exposer,
Baissa la tête, et la chevrette
Recevait son premier baiser!

Sautez, garçons, sautez, fillettes,
Chevreaux, chevrettes!
A l'armailli des Colombettes
Mariette a donné sa main.
Sautez, garçons, sautez, fillettes,
Chevreaux, chevrettes!
On passera contrat demain.

En terminant, M. Humbert a rendu hommage à ceux de nos compatriotes, MM. Bovy et Emile Bolland, dont le patriotisme artistique a conservé, restauré et maintenu à force de sacrifices, depuis 1849, le château de Gruyères. (*Tribune.*)

Foire de Bulle. — A l'occasion de la foire qui aura lieu à Bulle le mercredi 9 mai, veille de l'Ascension, la compagnie du chemin de fer Bulle-Romont organisera les trains supplémentaires suivants :

Romont, départ 6 h. 50 matin;
Bulle, arrivée 7 h. 42 matin;
Bulle, départ 4 h. 40 soir;
Romont, arrivée 5 h. 30 soir.

(Communiqué.)

Charmey, le 1^{er} mai 1888.

Sous la signature de M. Henri Schaller, directeur de police, je lis dans le dernier numéro de la *Feuille officielle* l'annonce suivante : « Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 10 avril, a accordé, pour des raisons exceptionnelles, l'autorisation à M. Antoine Cottier, à Bellegarde, d'exercer l'art de vétérinaire, dans la justice de paix de Charmey, pour une année. »

Qu'est-ce que cela veut dire?

On M. A. C. a rempli les conditions prescrites par la loi sanitaire pour l'obtention de la patente de vétérinaire; dans ce cas, le Conseil d'Etat ne pouvait refuser au postulant le brevet l'autorisant à pratiquer son art dans toute l'étendue du canton, et sa vie durant. On M. A. C. n'a pas rempli les conditions exigées et alors le Conseil d'Etat devait refuser toute autorisation. La loi à cet égard est formelle. Voilà ce que dit le § 18 du règlement sur les examens que doivent subir les personnes qui veulent exercer dans le canton de Fribourg l'art de guérir : « Lorsque les conclusions sur le résultat général de l'examen sont favorables et que les autres conditions légales sont d'ailleurs remplies, le Conseil d'Etat ne peut pas refuser le brevet, tout comme il ne peut pas l'accorder si ces conclusions sont défavorables, même pour le cas où les autres conditions prescrites seraient remplies. » C'est clair et net.

Quelles sont donc les raisons exceptionnelles qui ont amené le Conseil d'Etat à refuser à M. A. C. un brevet conforme à la loi?

M. A. C. aurait-il eu quelque difficulté à se conformer à l'art. 119 de la loi sur la police de santé, c'est-à-dire à prouver qu'il a fait des études spéciales sur l'art vétérinaire dans une école publique, pendant deux ans au moins?

On les résultats des examens (à supposer que ceux-ci aient eu lieu d'une manière régulière) auraient-ils été jugés insuffisants et veut-on, en accordant au postulant une patente d'une année entière, lui procurer l'occasion d'expérimenter sur notre bétail et acquérir ainsi les connaissances requises par la loi? Le procédé est assez original; je ne sais pas si les éleveurs le trouveront de leur goût.

Vu les lois fédérales sur les épizooties, etc., quelle valeur auront, au dehors, les certificats délivrés par un vétérinaire patenté pour des raisons exceptionnelles?

Nous attendons de la Direction de police quelques éclaircissements, notre bétail en vaut bien la peine. *Passe-droit.*

AGRICULTURE

Foires. — *Moudon*, 9 avril : Peu fréquentée en suite du mauvais temps; les porcs se maintiennent à des prix assez élevés; les vaches de rente se vendent de 250-400 fr., les génisses de 200-250 fr. — *Estavayer*, 12 avril : Favorisée par le beau temps, beaucoup de marchands étrangers et de nombreuses transactions ont eu lieu; 400 pièces de gros bétail; le bétail gras et les vaches laitières se sont vendus à un bon prix. — *Cossonay*, 19 avril : On comptait sur le champ de foire : 550 vaches et génisses de 250 à 450 fr. la pièce; 180 bœufs de 800-1300 fr. la paire; 95 chevaux de 500-800 fr. la pièce; 487 porcs du pays de 35-60 fr. la pièce; 95 porcs étrangers de 35 à 70 fr. la pièce; 87 moutons de 20-35 fr. la pièce; 7 chèvres de 20-30 fr. la pièce. — *Aigle*, 21 avril : 65 bœufs de 7-800 fr. la paire; 240 vaches de 2-300 fr. la pièce, quelques-unes de 400 fr.; 65 chevaux de 4-600 fr. la pièce; 250 porcs de 30-100 fr. la paire; 20 moutons et chèvres de 20-30 fr. la pièce. — *Rue*, 25 avril : 300 têtes de gros bétail, 150-200 porcs, une cinquantaine de moutons et une vingtaine de chèvres. Prix en baisse.

Il vient de se former à la Chaux-de-Fonds un syndicat qui a acheté une très grande étendue de marais tourbeux dans les environs de Pont-de-Martel, dans le but d'exploiter cette tourbe comme liitière. Un chemin de fer a été construit pour ce service, ainsi que de vastes hangars destinés à servir de magasins.

La commission nommée par la Société suisse d'agriculture a élaboré ses nouveaux statuts qui seront prochainement soumis à une assemblée de délégués des sociétés. Le nombre des membres du comité sera réduit à sept et le secrétaire permanent supprimé.

La Société nationale des éleveurs belges organise en 1888 des concours internationaux d'animaux reproducteurs, à Bruxelles. Ces concours auront lieu aux dates ci-après : Aviculture, le 26 mai; espèce chevaline, le 23 juin; bétail, du 7 au 10 juillet. Une somme de 100,000 fr. sera distribuée en prix et 20,000 fr. en médailles. Les inscriptions sont reçues par la Société, 12, rue Royale, à Bruxelles.

Plus de cheveux gris
par le *Brown's Capillarine* à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de *NATTES* toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez *Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur*, maison de Mme Placide MOURA, à Bulle. [605]

On demande à acheter
des *RACINES DE GENTIANE*.
Prix : 3 fr. 50. — S'adresser à *Lucien Despond*, liquoriste, à Bulle. [212]

A vendre : Un fort *char à bras* (force 15 quintaux, avec ou sans mécanique, presque neuf, ainsi qu'un petit *potager* à 2 trous pour un petit ménage. S'adresser au bureau du journal. [260]

A louer : Au centre de la ville de Bulle, pouvant servir de magasins ou de bureaux, l'un pour y entrer de suite et l'autre pour le 1^{er} mai prochain. S'adresser au notaire *FAYRE*, à Bulle. [405]

Le chauffour
de la *Tuileries de La Tour-de-Tréme* sera ouvert dès le 7 mai. JOSEPH YENNI, tuilier. [261]

A louer : Au centre de la ville, un *appartement* au 3^e étage. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [250]

A vendre : Un *char de travail* neuf, chez François SAUDAN, maréchal, à Vaulruz. [263]

Le chauffour
de la *TUILERIE DE BULLE* sera ouvert dès le 14 mai. ULRICH frères. [262]

A louer :
Un petit *appartement*. — S'adresser à la brasserie *COLLAUD*, à Bulle. [267]

A vendre : Une certaine quantité de *foin et regain*, à distraire. S'adresser au bureau du journal. [638]

Travaux au concours.

Les communes de Bulle et de La Tour-de-Trême mettent au concours les travaux de maçonnerie, de démolition et de raccordement pour la reconstruction de deux ponts sur la Trême dits des Granges et de la Scie à vapeur, soit de la Part-Dieu.

Les soumissions signées et cachetées portant la suscription: *Soumission pour les ponts sur la Trême*, seront reçues au Secrétariat communal de Bulle (commune Vorort) jusqu'au lundi 14 mai courant, à 5 heures après midi.

Les plans et cahiers des charges déposent au même bureau à la disposition des entrepreneurs.

Bulle, le 1^{er} mai 1888.
Par ordre:
Le Secrétariat communal de Bulle.

L'HELVÉTIKA

Compagnie suisse d'assurances contre l'incendie

ST-GALL
(Capital social: 10,000,000 de francs)
se charge de toute sorte d'assurances contre l'incendie à des primes fixes et modiques.

Pour tous les renseignements possibles, s'adresser à:

- MM. F. DECROUX, négociant, Bulle.
- G. GASSER, commis, Estavayer.
- J. SOLAND, comptable, Guin.
- PH. GUIDI, cons. comm., Fribourg.
- J.-N. JOYE, agent d'affaire, Montagny-la-Ville.
- CH. BÄCHLER, négociant, Morat.
- F. AYER-DEMIERRE, nég., Romont.
- J. CHALLANDE, agent d'affaires, Treyvaux.

AVIS

Le soussigné informe les amateurs de vins blancs étrangers qu'il est en mesure de leur fournir de

bons crus d'Italie ou d'Orient analysés et garantis naturels au prix de 45 cent. le litre par pièce de 5 à 600 litres et de 47 à 50 cent. par quantités en dessous de 500 litres, le tout franco en gare ou pris en cave à Bulle.

Il rappelle de même à sa clientèle qu'il est continuellement assorti en bons vins blancs du pays, ainsi qu'en bonne qualité de vins rouges courants et supérieurs.

Paul FEIGEL, nég. en vins, à Bulle.

Amodiation.

Le jeudi 17 mai 1888, dès 1 heure du jour, la Municipalité de Château-d'Ex exposera en amodiation pour le terme de six ans, à dater du 22 novembre prochain, l'Hôtel de Ville de ce lieu et ses dépendances.

L'enchère aura lieu dans la grande salle de cet établissement sous de favorables conditions dont on peut prendre connaissance au Greffe municipal.

Château-d'Ex, 21 avril 1888.
GREFFE MUNICIPAL.

DENTISTE

M. BUGNON, médecin-dentiste, avise son honorable clientèle qu'il se fera désormais remplacer à Bulle, hôtel de l'Union, tous les jours de foire, par M. F. NOUVEAU, médecin-dentiste, à Fribourg.

GLASSON & Co. - FERS

- Fers de toutes dimensions;
- Fers spéciaux; tôles;
- Fer I pour constructions;
- Tuyaux fer pour conduites d'eau, etc.;
- Pompes à eau et à purin;
- Pointes à bardeaux et à lasser;
- Caillets vieux 1^{re} qualité;
- Toiles à fromage; Tranche-caillée;
- Toiles métalliques galvanisées pour clôtures.

Avis médical.

M. Ch. BROUILLET, médecin-chirurgien-dentiste, à Fribourg, sera à Bulle, hôtel des Alpes, le 9 mai, jour de foire.

PROCURATION --- MONTREUX

L. Genton, ancien procureur-juré, a ouvert un bureau à Montreux, maison Allamand, à la Rouvenaz. — Poursuites et recouvrements. Représentation devant les tribunaux et dans les faillites. Gérance. Achat de titres, etc.

Eruptions au visage.

M. Brémick, méd. prat., à Glaris. L'emploi de vos remèdes innocents m'a délivré de mes éruptions au visage, boutons. Chaux-de-Fonds, juin 1888. Louise Rufer.

Le Bitter ferrugineux de Joh. P. Mosimann,

pharmacien, à LANGNAU (Emmenthal), est un remède indispensable à tous. Préparé exclusivement avec des plantes médicinales des Alpes de l'Emmenthal, le même qu'employait au XVIII^e siècle le célèbre médecin naturaliste Michel Schuppach de Langnau, avec un succès que constatent les journaux du temps. Il est particulièrement efficace contre toutes les affections qui affaiblissent le corps: contre les crampes d'estomac, l'anémie, l'épuisement et l'irritabilité des nerfs, les pâles couleurs; il est sans rival pour rétablir la santé, purifier le sang et redonner au teint toute sa fraîcheur. Ce remède a fait ses preuves. Il est accessible à toutes les bourses, car le flacon, avec indication du mode d'emploi, ne coûte que 2 fr. 50 cent. et suffit pour une cure de 4 semaines. Recommandé par les médecins. — On en trouve des dépôts chez MM. les pharmaciens; à BULLE, Gavin; ROMONT, Robadey.

LA SUISSE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE, fondée en 1858. — Siège social: LAUSANNE, RUE DU MIDI, 3. — Assurances au décès avec primes uniques, temporaires ou viagères. — Assurances mixtes et à terme fixe. — Assurances de capitaux payables en cas de vie, avec primes uniques ou annuelles, aliénées ou restituables. — Rentes viagères immédiates ou différées. — Achats d'usufruits ou de nues-proprétés.

En échange de la renonciation aux bénéfices, la compagnie remet aux nouveaux assurés, sans augmentation de prime, une police d'assurances contre les accidents, ensuite de laquelle, suivant la combinaison choisie, le capital est payé à double en cas de décès par accidents.

La société assure, à des conditions très modérées, les risques de guerre et de voyages.

Pour renseignements, prospectus, etc., s'adresser au siège social, Lausanne, rue du Midi 3, ou à l'Agence de la société, à Bulle.

TUILLES D'ALTKIRCH

DRAINS
chez Jean CHRISTINAZ cadet, à Fribourg.
DÉPÔT A BULLE. S'adresser à M. Weber, hôtel de l'Union.

EXTRAITS DE MALT du D^r G. WANDER, à Berne

- Chimiquement pur.** Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30
- Au fer.** Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40
- A l'iode de fer,** remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofuleuse, les dartres et la syphilis 1 40
- A la quinine.** Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70
- Vermifuge.** Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40
- Contre la coqueluche.** Remède très efficace 1 40
- Au phosphate de chaux.** Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40
- Diatasés à la pepsine.** Remède pour la digestion 1 40
- Sucre et bonbons de malt.** très recherchés contre les affections catarrhales.

Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une MÉDAILLE à BRÈME 1874.

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1^{er} rang pour excellente qualité. ●

LA FABRIQUE D'ENGRAIS CHIMIQUES

de Fribourg et Renens, à Fribourg, rappelle à MM. les agriculteurs ses produits garantis purs à base d'os et notamment son engrais universel N° 8 si apprécié depuis de longues années. Livraison franco et avec rabais considérable pour quantités importantes. Dépôts dans les principales localités du canton. Prompte réponse à toute demande de renseignement.

Le Dermatolip du D^r G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chaux, selles, voitures, chez MM. A. BOSSON, L. KOEHLER, Alex. DESHOLLES, à Bulle.

LIMES

Pendant l'été, le soussigné ne tiendra son dépôt (place du Tillul, à BULLE) que tous les jours de foire.

Se recommande
A. Raggenbass, fab^r de limes, successeur de Ph. Guidi, 261, rue de Morat, Fribourg.

Avoines de semences.

Première qualité. — Prix réduits.
AVOINES FOURRAGÈRES depuis 11 fr. 50 le sac (150 litres). [137]
BLÉ NOIR POUR LA VOLAILLE
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

Les hernieux

trouveront aide et conseil dans la brochure: « Les hernies du bas-ventre et leur guérison. un conseiller pour les hernieux, » qu'on peut se procurer gratis par la librairie de J. Witz, à Grueningen (Zurich).

E. VIOGET & Co

LAUSANNE
EN
VENTE
PARTOUT
Tabac du Landsturm

Aux magasins BARBEY-ROCHAT

meunier, sous la Croix-Blanche, à Bulle: Froments, mollés, seigles et avoines, comprimés, maïs concassé et moulu. Farines et sons diverses qualités. [653]

CARRIÈRE

Ensuite d'acquisition de la carrière dite de Corbières, les soussignés se chargent de tous les travaux en pierre de taille pour églises et bâtiments. Prix modérés. S'adresser aux frères PERUCCHI, à la dite carrière, et à Bulle à M. TORRENT, marbrier.

Mouton, d'irillon ou verrou est promptement enlevé et sans douleurs par simple frottement au moyen d'un pinceau avec le célèbre remède pour cors au pied de la Pharmacie Kadlauer.

Carton avec flacon et pinceau Fcs. 1.—
Galden-Médailles pour la Pharmacie Kadlauer
1885 1886 1887 1888 1889 1890 1891 1892 1893 1894 1895
Marque de fabrique.

Dépôts à Estavayer: Pharmacie Porcelet; à Sion: Pharmacie C. Faust.

Pour redonner aux meubles mats et tachés leur brillant primitif, qu'on fasse un essai avec le nouveau

VERNIS DE COPAL POUR MEUBLES

Le succès sera surprenant. Prix du flacon avec mode d'emploi: 80 cent. — Seul dépôt pour le district à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

ENGRAIS COIGNET

A BASE D'OS ET DE MATIÈRES TORRÉFIÉES
DOSAGES GARANTIS
Engrais spécial pour prairies et toutes cultures. — Plus de 40 médailles d'or et diplômes d'honneur aux diverses expositions.
Agent général pour BULLE et la HAUTE-GRUYÈRE: M. Seydoux, hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle. Dépôt à la gare.
Agent pour la BASSE-GRUYÈRE: M. Féli-cien Gapany. Dépôt à Marsens.

Ombrelles

hauts nouveautés de Paris depuis 2 fr. 50; encas dits bains-de-mer depuis 2 fr.; parapluies depuis 1 fr. 80, en soie à 3 fr. 50. Filets front en cheveux naturels à 10 c. pièce. Chez Aimé Margot, coiffeur, à Bulle.

Traitement et guérison des MALADIES

GUIDE DES MALADES
Cette brochure sera délivrée gratuitement par la librairie d'A. NIEDERHAUSER, à Granges (Soleure) et par l'imprimerie EMILE LENZ à Bulle (Fribourg).

Prêts hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer sur de bonnes hypothèques et à des conditions avantageuses, au 4 1/2 et au 4 1/2 %, des sommes variant de 500 à 20,000 fr.

Bulle, le 19 janvier 1888.
P. FAVRE, notaire, Bulle.

Bains des Colombettes

L'établissement offre des bains d'eau de roche, froids ou chauds, ventouses, des fumigations, des bains de lait ou de petit-lait et des bains aromatisés.

Truites et crème à volonté, etc.
FRANÇOIS SUDAN

Ouverture des Bains de Montbarry

Eau sulfureuse. — Bains à toute heure. — Ventouses tous les jours. — Truites de rivière, etc. — Invitation cordiale. [253] I. SKYNOUX.

Bénichon d'Avry-devant-Pont.

Bonne musique & danse à la Cantine. Invitation cordiale.

Bonne musique et danse

à l'auberge du Tirage, à Bulle. Invitation cordiale. MARTIN MORAND, tenancier.

Maladies du bas-ventre.

Maladies des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Écoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affections de la vessie et des reins. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs. Point de dérangement dans sa profession; discrétion.

Indispensable

dans toute famille et dans chaque atelier: CIMENT UNIVERSEL

de PLUS-STAUFFER pour raccommoder tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle, pierres à aiguiser, marbre, métal, corne, bois, ainsi que des meubles endommagés, de la quincaillerie, des jouets, poupées, pipes, pour fixer les boutons, manches, les becs de lampes, pour coller le papier, carton, drap, cuir, etc. Meilleure colle pour les ouvrages de scie à contourner.

En vente à 65 cent. le flacon avec mode d'emploi à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Ivrognerie.

Les suivants certifient la guérison de maladies obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'Établissement pour la guérison de l'Ivrognerie de Glaris (Suisse): N. de Moos, Hirzel; A. Volkart, Bulach; F. Domini Walther, Courchamps; G. Krähenuhl, Weid p. Schönenwerd; Fr. Tschanz, Röhrenbach (Berne); Mme Simendingen, inst., Ringingen; F. Schneeberger, Bienne; Mme Furrer, Wasen (cant. de Berne). Garantie! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratis. Adresser: A l'Établissement pour la guérison de l'Ivrognerie, à Glaris.

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.

PRIX DE L'ABONNÉMENT
Pour la Suisse: 1
Pour l'Étranger: 6
payable d'avance
Prix du numéro
On s'abonne à tout
de pos

Les premiers dans les petits dans l'Unterw le peuple entier vres, laïques e sous le soleil d Puissant, il a magistrats qui gestion. Chac nrière de voir, retirent conte cidé, c'est le Tout le pay sa volonté, sa confiance; lui, ce sont se ou leurs loisir que, c'est pa l'appas d'une En parcou blées popula sent ces petit sent admini eux, nous n'a tour sur ce q Grand Die nuit, le pôle sommes tou comme eux Se peut-il si assujettis constitue un des citoyens exerçant les si inégaux d

FEU

CHAS

— Allons-M. le juge quand nous a — Ah! dit lui avait ven n'as vraiment — C'est vi viens d'avoir — Oui, dit un peu trop privilège qu veuve. — Ainsi, je cours com d'être soldat — J'en su